Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =

Gazetta militare svizzera

Band: 72=92 (1926)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: Société Suisse des Officiers : Comité Central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société Suisse des Officiers. Comité Central.

Extrait de la Circulaire No. 3.

Lugano, le 22 janvier 1926.

1° Correspondance avec les Sections: Nous tenons à répéter que le Comité Central correspondra directement et seulement avec les Sections de la S. S. O. et non pas avec les Sous-Sections. —

Il y a là une sorte de voie de service qui doit être respectée,

en vue d'un travail uniforme et expéditif. -

A l'occasion des Circulaires No. 1 et 2 nous avons reçu, pour certains cantons, les réponses de toutes les sous-Sections et non pas la seule réponse admissible: celle de la section cantonale. Notre invitation est, du reste, conforme à l'art. 2 des statuts de la Société Suisse des Officiers.

2º Instruction militaire préparatoire: Le Service de l'Infanterie du Département Militaire Fédéral nous a communiqué qu'il est autorisé à convoquer une conférence, en automne 1926, pour discuter de la réorganisation de l'instruction militaire préparatoire. A cette conférence, la S. S. O. sera représentée.

Les propositions du Comité Central de la S. S. O. concernant la réorganisation de l'I. M. P. existent déjà et ont été soumises au D. M. F. en date du 15 avril 1924. Elles sont basées sur un questionnaire qui a été adressé à toutes les Sections.

Nous avons l'intention de réunir, avant la conférence ci-dessus, la Commission d'Etude et de lui soumettre, entre autre, les propositions du 15 avril 1924, pour des modifications éventuelles.

Nous renvoyons partant les Sections à la Circulaire No. 25 du Comité Central de Genève (du 20 avril 1924) et les prions instamment de nous indiquer les modifications qu'elles pourraient avoir à proposer.

Nous fixons comme dernier délai pour les réponses sur l'objet

le 31 mars 1926.

Pour le Comité Central de la S. S. O. Le Secrétaire: Bolzani, Major.

Sektionsberichte.

Bündner Offiziersverein Chur. Am 11. September: Referat von Oberst Otter, Kdt. der Schießschulen in Wallenstadt über "Das neue Maschinengewehr". Die überaus grosse Zuhörerzahl aus Offiziers- und Unteroffizierskreisen war der beste Beweis dafür, wie sehr man sich um diese neue Waffe interessiert. Oberst Otter hat es verstanden, die Anwesenden über das Wesen und die Verwendbarkeit derselben erschöpfend zu orientieren.

Am 23. November referierte Herr Major Vieli, Kriegskommissär der Geb. Brig. 18, über: "Verpflegsdienst unter spezieller Berücksichtigung der Manöver des Wiederholungskurses der 6. Div.". Interessant waren die Beobachtungen, welche der Brigadekriegskommissär in diesem W. K. gemacht hat. Der Referent